



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cours d'appel

Question écrite n° 13385

Texte de la question

M. Charles de Courson appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le classement des cours d'appel. Il lui demande pour 1997 au vu de la population de leur ressort les affaires civiles et correctionnelles nouvelles enregistrées, ainsi que les affaires non encore traitées.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les dernières données statistiques disponibles, relatives à l'activité des cours d'appel, portent sur l'année 1996. Le tableau qui suit intègre, d'une part, les éléments d'ordre démographique qui résultent du dernier recensement de la population en 1990 et, d'autre part, des informations sur l'activité civile et pénale, étant précisé que pour cette dernière seul le nombre des affaires terminées est disponible. En effet, actuellement il n'existe aucune collecte statistique relative tant en ce qui concerne les affaires pénales nouvelles que les affaires pénales en cours. (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Charles de Courson](#)

Circonscription : Marne (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13385

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 1998, page 2329

Réponse publiée le : 24 août 1998, page 4723